



« Guns Don't Kill People, People Kill People »

Tucson, la *National Rifle Association* et le Deuxième amendement constitutionnel

SARAH VEILLEUX-POULIN

Coordonnatrice de l'Observatoire sur les États-Unis
de la Chaire Raoul-Dandurand
veilleux-poulin.sarah@uqam.ca

Au lendemain d'une autre fusillade mortelle aux États-Unis, alors que l'attention est désormais portée sur la rhétorique incendiaire des politiciens américains, un ancien débat constitutionnel a émergé à nouveau au sud de la frontière canado-américaine. La question du libre accès à une arme à feu, polémique en raison du Deuxième amendement à la Constitution américaine, est de retour à l'avant-scène alors que plusieurs s'inquiètent de voir le Congrès légiférer d'une quelconque façon sur le port des armes. Pendant que les adeptes d'un contrôle accru des armes dénoncent vertement les fusillades meurtrières, un puissant lobby ralliant des millions d'adhérents se défend systématiquement en se rangeant derrière le texte constitutionnel pour éviter de voir la classe politique nuire à ses intérêts.

Le Deuxième amendement : un droit sacré ?

L'interprétation du Deuxième amendement, qui garantit la libre possession d'une arme à feu «dans le cadre d'une milice organisée», semble bien loin de faire l'unanimité au sein de la population mais également des tribunaux. En soi, l'objet des dissensions entre les juristes réside dans le caractère collectif ou individuel du droit, à savoir si chacun a la possibilité de porter une arme sans être partie à un mouvement organisé. À cet effet, l'illustration la plus répétée par les tribunaux (et entérinée par *District of Columbia vs. Heller*¹), considère le droit de porter une arme comme un droit sacré et propre à tous les citoyens américains « au même titre que le Premier amendement protège leur liberté d'expression² ». En définissant du même coup le droit de porter une arme comme étant un droit à part entière du *Bill of Rights*, visant à protéger les droits individuels qui y sont inclus, les instances juridiques verrouillent donc en quelque sorte le débat sur la nécessité de protéger le port individuel des armes à feu et limitent les possibilités d'en légiférer l'accès. De ce fait, si la Constitution garantit le droit de posséder librement une arme à

¹ «*District of Columbia v. Heller*», *Cornell University Law School*, 26 juin 2008, [en ligne], <http://www.law.cornell.edu/supct/html/07-290.ZS.html> (page consultée le 12 décembre 2010).

² DORF, Michael C. « Federal Court Of Appeals Says The Second Amendment Places Limits On Gun Control Legislation », *Findlaw's Writ*, 31 octobre 2001, [en ligne], <http://writ.news.findlaw.com/dorf/20011031.html> (page consultée le 11 décembre 2010).

feu sur le territoire américain, rien ne doit l'entraver d'aucune façon. Et c'est sur ces bases que la NRA fonde l'entièreté de sa démarche.

La NRA, puissant porte-étendard du droit de porter une arme

La rhétorique constitutionnelle liant le droit de porter une arme aux responsabilités de tout « bon citoyen » américain, à savoir la préservation et la sécurité de la nation, est primordiale à l'activité de la NRA. Le discours du président de l'organisation³ est particulièrement révélateur à ce sujet. Selon lui, une mission cruciale incombe aux membres : promouvoir le droit de porter une arme par des moyens politiques afin de protéger la liberté des Américains « au nom de la défense d'une grande nation » et de ses traditions⁴. Aux yeux des membres de la NRA, les démarches entreprises au Congrès pour réglementer le port des armes s'inscriraient donc dans une logique visant à discréditer la Constitution et à empêcher les « honnêtes citoyens⁵ » de jouir des droits qui leur sont conférés par le texte constitutionnel. Fort de sens, le recours à la notion de «sécurité» vise donc à convaincre les Américains de l'urgence d'empêcher la réglementation de l'accès aux armes à feu.

Bien au-delà de sa légitimité constitutionnelle relative et de ses discours semblant limiter les véritables patriotes à ceux qui s'opposent au contrôle des armes à feu, la NRA, avec plus de quatre millions d'adeptes, se retrouve dans les cinq premières places du classement des lobbies les plus influents aux États-Unis⁶, avec une contribution financière aux partis atteignant les trois millions de dollars US en 2000. En 2010 seulement, l'organisation aurait été présente dans les débats parlementaires menant à l'adoption (ou non) de près d'une quarantaine de projets de loi qui visaient pour la plupart à légiférer sur le contrôle des armes entre les États et dans les activités récréatives⁷. En 2008, on estime à plusieurs centaines le nombre de candidats des deux principaux partis qui ont été appuyés, de près ou de loin, par la NRA⁸. 84 % d'entre eux auraient été élus.

Mais l'une des forces majeures de la NRA, en dépit des sommes colossales qu'elle investit dans le financement des partis, est qu'elle reçoit l'appui de plusieurs membres de la classe politique, peu importe leur allégeance. Par exemple, le représentant du Michigan John Dingell⁹, président du comité de la Chambre sur l'Énergie et le Commerce et l'un des démocrates les plus influents du Congrès, est un ancien administrateur de la NRA malgré ses visions progressistes sur la question de la réforme de la santé et en matière de changements climatiques. En 2004, John

³ « Ring of Freedom », National Rifle Association, [en ligne], <http://www.nragive.com/#/ringoffreedom> (page consultée le 13 décembre 2010).

⁴ *Loc.cit.*

⁵ *Loc.cit.*

⁶ « National Rifle Association », *Open Secrets Center for Responsive Politics*, [en ligne], <http://www.opensecrets.org/orgs/summary.php?id=D000000082> (page consultée le 12 décembre 2010).

⁷ *Loc. cit.*

⁸ « National Rifle Association », *Project Vote Smart*, [en ligne], http://www.votesmart.org/issue_rating_detail.php?r_id=3492 (page consultée le 12 décembre 2010).

⁹ CUMMINGS, Jeanne. « Why the Gun Lobby Always Wins », *Politico*, 17 avril 2007, [en ligne] <http://www.politico.com/news/stories/0407/3563.html> (page consultée le 13 décembre 2010).

Kerry, affaibli lors des présidentielles, s'est s'affiché publiquement avec une arme devant les photographes afin de s'attirer l'appui des propriétaires d'armes à feu¹⁰.

Pourtant, et malgré les tragédies de Colombine (1999, 15 morts) et de Virginia Tech (2007, 33 morts), certains politiciens sont pessimistes quant à la possibilité de voir adopter une réglementation plus stricte sur le port d'arme. C'est notamment le cas du représentant démocrate de la Californie, Henry A. Waxman, qui ajoute qu'il est toutefois primordial de forger une alliance entre républicains et démocrates afin de garantir l'adoption d'une législation plus serrée « et de ne pas rebrousser chemin seulement parce que la National Rifle Association voit autrement¹¹ ».

Qu'impliquent la législation fédérale et celle de l'Arizona ?

Les statistiques sont sans équivoque : selon le Bureau des Alcools, du Tabac, des Armes à feu et des Explosifs, plus de la moitié des ménages américains possèdent une arme¹². Alors que les chiffres avancés par la NRA indiquent que « seulement » 39 % des décès liés une arme à feu sont d'origine criminelle, il n'en demeure pas moins que ce pourcentage s'avère le plus élevé au sein des pays industrialisés¹³. Pour rassurer les sceptiques, les défenseurs du droit au port d'arme à feu soutiennent que le nombre de « fusillades de masse », qui s'élève à environ une vingtaine par année, est resté stable depuis quelques décennies aux États-Unis et qu'il n'y a donc là aucune raison de s'affoler¹⁴.

Ce qui rend toutefois ces données encore plus inquiétantes est le manque réel de législation servant à réguler la vente d'armes à ceux qui représentent potentiellement un danger pour la société. Bien que la loi fédérale prescrive que tout individu désirant se procurer une arme doive se soumettre à une enquête sur son passé criminel, elle ne s'applique que dans les commerces où l'arme désirée est vendue par un marchand possédant une licence. Ainsi, 40 % de toutes les armes vendues aux États-Unis ne font l'objet d'aucune réglementation, si ce n'est que l'acheteur se doit d'être majeur¹⁵. Les dispositions plus précises, notamment celles légiférant sur les endroits particuliers où le port des armes est proscrit, sont laissées à la discrétion des États.

Dans le cas précis de l'Arizona, il est primordial de souligner qu'aucun permis n'est nécessaire pour l'achat d'une arme sauf dans le cas du port d'une arme de point, sans compter que la vérification des antécédents psychologiques d'un éventuel acheteur n'entre aucunement en ligne de compte. Or, à la suite de la fusillade de Tucson, seulement 9 %¹⁶ des habitants de l'Arizona interrogés jugent que la tragédie a eu lieu en raison de la trop grande accessibilité aux armes à

¹⁰ *Loc. cit.*

¹¹ *Loc. cit.*

¹² TRAN, Mark. « U.S. Gun Laws », *The Guardian*, 24 mars 2005.

¹³ *Idem.*

¹⁴ FOX, James Alan. « Mass Shootings Are a Tragic Fact of Life in America », *HispanicBusiness.com*, 12 janvier 2011.

¹⁵ TRAN, Mark. *Op.cit.*

¹⁶ « Poll : Tucson Shootings Could Not Have Been Prevented », *My Fox NY*, 14 janvier 2011.

feu, alors que près de la moitié jugent que le drame ne pouvait être évité par aucun moyen¹⁷. La résignation semble donc partie prenante à la mentalité américaine, pour qui il devient préférable de croire à l'inévitable plutôt que de remettre en cause une disposition de la Constitution dont le caractère intouchable suscite encore une réelle polémique au sein de la population.

Contrer le feu par le feu ?

Après le drame qui s'est produit en Arizona, plusieurs politiciens américains ont conclu qu'il n'existe pas de lien entre les actions de son auteur et les discours enflammés d'individus comme Sarah Palin. Au lieu de colmater la brèche à la source, en considérant l'adoption de lois sur les armes à feu plus strictes, certaines figures politiques, notamment les représentants Heath Shuler (D) et Jason Chaffetz (R)¹⁸, préfèrent se doter d'armes semi-automatiques pour se protéger contre une éventuelle attaque. De tels réflexes, qui peuvent paraître étranges au nord de la frontière américaine, illustrent que le contexte est encore favorable à ceux qui, comme les membres de la NRA, jugent que les armes à feu sont davantage une solution qu'un problème.



Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand Chair
of Strategic and Diplomatic Studies

¹⁷ Voir à ce sujet le sondage Gallup du 10 janvier 2011, où il est important de remarquer qu'aux suites immédiates d'une tragédie (Columbine, Virginia Tech), les sondés tendent à être majoritairement en accord avec le resserrement de la législation sur les armes à feu, et que la majorité s'estompe à travers le temps.

¹⁸ « Des politiciens veulent s'armer après la fusillade en Arizona », *La Presse*, 11 janvier 2011.